

---

---

NOTICE BIOGRAPHIQUE  
SUR M. L'ABBÉ DURU

par M. QUANTIN.

—  
(Séance du 14 mars 1870).  
—

MESSIEURS,

Je viens accomplir aujourd'hui une tâche dont vous m'avez chargé, et que mes relations avec feu M. l'abbé Duru m'ont permis de remplir plus facilement qu'à d'autres de nos confrères. Les sentiments de pieux respect que j'avais voués à M. Duru m'ont inspiré dans cette courte notice, et j'ai retracé sa vie comme je l'ai connu. Je ne prétends pas toutefois faire connaître M. Duru sous tous les aspects de son esprit, si vif, si impressionnable et si spontané. Mon but est plus simple et limité aux rapports qu'il a eus avec nous, et à ses travaux littéraires. Je laisse à des plumes plus autorisées que la mienne à apprécier sa mission dans le sacerdoce.

M. Duru (Louis-Maximilien) est né à Villeneuve-sur-Yonne le 23 mars 1804. Après quelques études élémentaires dans cette ville, qu'il compléta à Paris dans l'institution Poilou, rue du Regard, maison d'où sont sortis bon nombre

d'hommes éminents ou distingués, il reçut les ordres mineurs en 1822. En 1826, il fut nommé professeur de quatrième et de troisième au collège de Joigny, établissement auquel il était attaché auparavant en qualité de maître d'études, et où il avait été appelé par le Principal, le docte et pieux abbé Lallier, qui devint dès lors son ami. La révolution de Juillet amena son éloignement du collège, et, peu d'années après, il entra comme professeur au petit séminaire du diocèse d'Auxerre, où il ne tarda pas à embrasser définitivement l'état ecclésiastique, et il fut définitivement ordonné prêtre à Sens à la fin de 1834.

En novembre 1839, il quitta pour un temps l'enseignement, et fut nommé aumônier de l'Hôpital Général et desservant de Perrigny.

Le 24 décembre 1843, M. Duru fut appelé par le ministre de l'instruction publique, sur la désignation de la commission de surveillance, aux fonctions de maître chargé du cours d'instruction morale et religieuse à l'École normale des garçons du département. Il était déjà aumônier du collège d'Auxerre.

M. Duru continuait, comme on le voit, à suivre sa vocation naturelle, l'enseignement de la jeunesse. Sa mission s'étendit alors davantage; il était appelé à retremper le cœur et l'âme de ces jeunes hommes que nous formons (1) pour élever les enfants du peuple de nos villes et de nos campagnes. Il allait agir sur un personnel nombreux et qui est chargé de répandre la bonne semence dans toutes les communes d'un grand département.

(1) Ceci a été écrit lorsque j'étais membre de la Commission de surveillance de l'École normale.

Son zèle semble prendre de plus vastes proportions, surtout du jour où il se rencontre avec un directeur de l'Ecole normale (1), qui portait lui même dans son cœur le feu sacré de l'enseignement, et qui devait bientôt correspondre entièrement aux sentiments religieux de M. l'abbé Duru.

Nommé aumônier en titre de l'Ecole normale, le 28 juillet 1854, il prit encore davantage sa mission au sérieux que lorsqu'il était seulement professeur du cours de morale, expression équivoque qui semblait dissimuler l'enseignement religieux. Toujours au milieu des élèves, il porta dans son action un zèle qu'on trouva un jour peu mesuré. Des difficultés inévitables entre deux autorités comme celles du Directeur et celle de l'aumônier qui enseigne *ex cathedra*, amenèrent un moment fatal où M. Duru dût se retirer de l'Ecole normale. Il donna sa démission en 1858, après quinze ans d'enseignement dans l'établissement (2).

Cette résolution fut pour lui bien pénible, et il n'a jamais

(1) M. Badin (Ernest), ancien directeur de l'école communale de Versailles.

(2) Il n'avait pu, dans bien des circonstances, se tenir dans les strictes limites des attributions d'un aumônier d'Ecole normale. On lit à cet égard toute sa pensée dans une note du t. II de ses *Fables*, publiées en 1855 : « Si depuis douze ans nous avons consacré nos efforts et consumé notre temps à cultiver le cœur des jeunes élèves de l'Ecole normale de l'Yonne, oubliant presque tout le reste, nous n'en regrettons rien. La Providence a béni nos efforts et prêté l'oreille à nos ardentes prières. Cet établissement promet aujourd'hui de bons maîtres à la jeunesse de notre pays, et nous, nous recueillons déjà, dans la reconnaissance et dans l'attachement de nos disciples, une précieuse récompense de nos travaux. » (*Fables*, II, 281.)

pu se consoler d'avoir abandonné une carrière où il y avait tant de bien à faire.

Le Ministre de l'Instruction publique, qui avait pu apprécier le zèle et le dévouement de M. Duru et son mérite littéraire, le nomma peu après correspondant de son ministère pour les travaux historiques, lui témoignant par là que, si des nécessités de service avaient amené pour M. Duru une séparation fâcheuse, il n'en conservait pas moins de sa personne et de sa valeur une haute opinion qu'il voulait témoigner publiquement.

Déjà antérieurement, Mgr l'Archevêque de Sens, appréciant l'utilité de la présence de M. Duru au conseil départemental de l'Instruction publique, l'avait désigné, aux termes de la loi du 15 mars 1850, pour en faire partie. Il prit longtemps une part active aux travaux de cette importante assemblée, où se discutent toutes les questions relatives à l'Instruction publique. Sa santé, gravement altérée dans ces dernières années, l'a seule empêché d'y assister plus longtemps, et l'a forcé de donner sa démission.

Mais puisque nous parlons de la santé de M. Duru, cela nous amène naturellement à étudier ses travaux, qui, semble-t-il, auraient été beaucoup moins nombreux, si une vie sédentaire et presque recluse ne lui avait donné tant de loisirs, et permis de dépenser dans son cabinet toute son activité.

M. Duru avait été atteint, dès son jeune âge, d'une affection à la vue. (Il n'y voyait pas la nuit et ne pouvait sortir le soir sans le secours d'un bras dévoué). On comprend alors qu'avec ses goûts littéraires M. Duru, obligé de se séquestrer du monde, pour ainsi dire, ait concentré toute son activité d'esprit sur les travaux qu'il avait aimés dès sa jeunesse. Doué d'une imagination féconde, impressionnable à un haut

degré, la poésie lui était familière. Et, disait-il dans son *Épître à Déliland* :

. . . . . « Ma lyre  
Trop facile à toute heure accompagnait mes chants. »

Et quand on parcourt le catalogue de ses œuvres poétiques publiées et inédites, on reste surpris d'une telle abondance de productions (1). Nous parlerons ici surtout des travaux publiés. Dès 1839, il communiqua aux *Annales de l'Institut religieux d'Aix*, dont il était correspondant, une étude sur *saint Grégoire de Naziance et saint Bazile*; et, en 1841, une pièce de vers sur *la communion*. Le *Journal de l'Yonne* de ce temps (1843), qui était très littéraire, reçut plusieurs pièces de vers de M. Duru. Un autre journal, la *Chronique de Sens*, publia, en 1848, sous le nom de « Un ermite », plusieurs pièces de vers de M. Duru. Plus tard encore, les journaux du pays donnèrent plus d'une fois l'hospitalité à des produits de sa verve poétique.

Humaniste assez fort, il s'était, entr'autres sujets, attaqué aux *Enigmes de Cælius Symposius*, qu'il traduisit en vers français, dans les moments de loisir que lui laissait le professorat au temps de sa jeunesse, à Joigny, en 1826 ou 1827 (2). Mais ce travail, promptement achevé, fut enfermé avec beaucoup d'autres dans un tiroir. Il ne devait voir le jour que trente ans après. Cette œuvre semble avoir été un objet de prédilection pour M. Duru. Il en parle, dans l'introduction qui la précède, avec la tendresse d'un père pour son

(1) Voyez le Catalogue publié par M. Monceaux, Bulletin de 1869.

(2) *Enigm.* ; Introd. xxv.

premier-né. Il la destine à la jeunesse studieuse, à laquelle il signale la lecture de *Symposium* comme pouvant lui être utile et remplir son esprit de traits gracieux.

Mais voici une autre œuvre qui montrera encore davantage l'amour de M. Duru pour la jeunesse. Je veux parler de ses *Fables* publiées en 1855. Dès le collège de Joigny, le démon de la poésie avait tourmenté M. Duru. Quelques-unes de ses fables datent de ce temps. D'autres furent composées au séminaire; mais le plus grand nombre virent le jour à l'École normale.

M. Duru, dans le commencement du premier volume, nous initie aux épisodes, intéressants pour lui, qui ont amené la publication de ses fables. Plus de 80 de ses anciens élèves de l'École normale, devenus instituteurs, et qui figurent encore, pour la plupart, dans l'élite de ce corps, résolurent de lui demander de faire imprimer ses fables. Ils les connaissaient bien, car bon nombre de ces pièces avaient été composées pour eux et à propos de tel ou tel d'entre eux, et pour leur perfectionnement moral.

M. Duru répondit avec empressement au désir de ses élèves, tout en ne se dissimulant pas que son œuvre prêtait peut-être le flanc à la critique.

Car, disait-il dans son *Épître au lecteur* :

« Ma plume est par trop facile dans tous les sujets que j'écris. »

Et plus loin :

« Ce genre ne me coûte guère,  
« Tu dois le voir à ma manière. »

En effet, la facilité est la qualité dominante chez M. Duru. Ses vers coulent comme de l'eau limpide et pure. La facture

en est bonne. On y trouve du mouvement, de la couleur et de sages pensées. Mais, quelquefois, des expressions prosaïques viennent déparer une tirade à effet. L'idée est délayée et se perd dans un flot de paroles. Au côté poétique l'auteur réunissait aussi une qualité plus solide, l'érudition. Nous l'avons déjà vu dans les *Enigmes de Symposius*. Une partie du tome II des *Fables* est consacrée encore à des notes très intéressantes et propres à éclairer le texte et à en expliquer les allusions.

Nous avons parlé des œuvres poétiques de M. Duru. Avant d'aborder un sujet plus sérieux, il faut y ajouter encore son *Épître à Déligand*, morceau d'assez longue haleine, composé en 1847 à l'occasion de l'élection de l'auteur en qualité de membre de la Société archéologique de Sens.

M. Duru répond à M. Déligand, qui le sollicitait d'entreprendre des travaux pour cette compagnie. Cette pièce, en majestueux alexandrins, montre bien l'esprit naturellement poétique de son auteur, et nous révèle ses impressions, ses projets, ses pensées, ses œuvres même. Et après avoir passé en revue tous ses projets, jeté un regard sur ses compositions « *Flore, Souvenirs, Fables, Glanes, Prophètes* », il déclare qu'il a fait le sacrifice de tous ces beaux plans et qu'il n'écrira plus. Il part de là pour raconter toutes les exigences de ses fonctions qui ne lui laissent pas un moment de loisir, et pour exprimer tous ses regrets de ne pouvoir prendre part à la grande œuvre de l'esprit. Car, dit-il, en parlant des œuvres de l'écrivain :

- « C'est par là qu'il survit, c'est par là que sa voix (au monde)
- « Lui prêchant Dieu, le ciel, l'amour de la patrie,
- « Le retient au sentier de l'honneur et des lois. »

Et il continue son dialogue en peignant le portrait du

poète qui, dans les temps modernes, a triomphé du mal par la voix de Châteaubriand. Il trace la mission du peintre, de l'historien, de l'antiquaire, de tous les amis de la science. Il les encourage à entrer dans la carrière.

Mais quant à lui, il s'arrête ; son devoir l'appelle ailleurs. Et en une strophe animée il trace son portrait :

- « Je suis prêtre, ah ! permets que la science
- « Fasse place au devoir dont j'ai pris le fardeau.
- « Il est lourd ; mais en Dieu j'ai mis mon espérance,
- « Et sa bonté me donne un courage nouveau.
- « Enthousiaste, ardent, j'aimai la poésie,
- « Son étude de fleurs eût pu semer ma vie ;
- « J'avais déjà tracé le superbe tableau
- « Où devait s'épancher l'œuvre de mon génie ;
- « Ma lyre était d'accord, et déjà je chantais,
- « Lorsque j'ai tout quitté pour de plus saints projets. »

Le devoir lui trace donc son chemin : tout en admirant les travaux de ses devanciers, des Lebeuf, des Martène et de tant d'autres, il refusera de les suivre.

Nous savons que c'était là un refus peu sérieux ; car, bientôt après, il mit au jour la *Bibliothèque historique*, qu'il préparait de longue main.

Nous terminerons la revue des œuvres publiées par M. Duru en dehors de la Société, par la citation de deux livres destinés encore aux instituteurs : l'un intitulé *Eugène*, ou *plan de vie d'un Instituteur* ; l'autre, *Cours synoptique de morale*. Pour ceux qui ont connu le caractère élevé de l'auteur, il est inutile de dire que ces œuvres sont dignes du but qu'il s'y proposait.

M. Duru n'avait pas seulement, comme on le voit, l'esprit poétique. Il abordait aussi les sujets moraux. L'amour des

livres était également poussé loin chez lui, et de bonne heure il se forma une bibliothèque digne d'un homme de goût. Les lettres françaises et latines, l'histoire, les voyages, les collections des prédicateurs et des principaux écrivains religieux, remplissaient les vastes rayons de sa salle à manger et de son cabinet. Sa passion pour les livres occupa les meilleures années de sa vie active. Que de fois ne l'avons-nous pas vu suivre patiemment les ventes, et attendre le livre qu'il avait marqué sur le catalogue. Il ne se prodiguait pas dans ces circonstances, savait se borner et n'achetait pas d'inutilités.

Le goût de la numismatique marchait chez lui de pair avec celui des livres, et il se composa un beau médaillier d'amateur, dont nous reparlerons tout à l'heure.

Mais il est temps de raconter les rapports plus intimes qui s'établirent entre notre Société et M. l'abbé Duru.

Il coopéra des premiers à la naissance de notre compagnie, y porta son zèle accoutumé et fut élu, à juste titre, en 1853, l'un de ses vice-présidents.

Dès le 6 juin 1847, il avait proposé à la Société un projet de publication de documents anciens, sous le titre de *Bibliothèque auxerroise*, ou *Histoire des Auteurs auxerrois*, contenant leur biographie, le catalogue et quelquefois le texte de leurs ouvrages, etc.

Mais ce premier projet, exposé déjà « avec une ardeur toute jeune, avec mes cheveux qui déjà blanchissent », disait l'auteur, ce projet reçut bientôt des modifications et de larges développements. Le livre devint la *Bibliothèque historique de l'Yonne*, titre qui annonçait que l'auteur allait englober dans son œuvre toutes les légendes et les divers autres documents produits par les anciens écrivains sur les

pays qui forment actuellement le département de l'Yonne.

Ce plan développé souriait bien autrement à M. Duru, quoique la Société l'eût arrêté dans son essor, car il voulait, dans sa première pensée, y ajouter la traduction des livres rares, et donner un tableau général de la littérature française dans les siècles où nos vieux auteurs ont vécu. On comprend où cela aurait conduit la Société avec ses modestes ressources !

Bientôt M. Duru se mit à l'œuvre, et il obtint qu'on publierait dans la *Bibliothèque historique* les documents tout entiers, sans suivre le plan du *Recueil des Historiens de France*, c'est-à-dire sans fragmenter par siècle les documents à publier, mode qui offre souvent des inconvénients s'il a ses avantages. M. Duru, aux objections qu'on lui fit à ce sujet, annonça qu'il remédierait aux difficultés des recherches par des tables. Il obtint aussi qu'on éditerait l'œuvre dans le format in-4°, pour lui donner un caractère plus monumental.

L'ardeur que M. Duru mettait dans toutes ses entreprises, il la porta dans la publication de la *Bibliothèque historique*. Son recueil devait commencer par les auteurs latins qui parlent des Gaulois-Sénonais, et se continuer de siècle en siècle.

« Quant au plan de l'ouvrage, dit-il, il est fort simple. Nous distinguons deux époques : les temps qui ont précédé la prédication de l'Évangile dans notre pays, et ceux qui l'ont suivie.

« La première époque renferme très peu de documents, ces siècles n'ayant presque rien laissé des traces de nos pères, à une époque où la contrée était encore barbare.

« La seconde eût peut-être suffi, s'il n'était pas d'un vé-

ritable intérêt de savoir qu'avant le christianisme, auquel nous devons tout ce que nous avons été et tout ce que nous sommes, déjà quelques-unes de nos villes pouvaient obtenir un nom sur la carte géographique, et n'étaient pas sans un reflet de puissance dans des régions incivilisées et incultes.

« Les matériaux sont placés dans l'ordre chronologique, non pas des faits à recueillir ou à raconter, mais dans celui des temps où vécurent les différents auteurs qui ont parlé de notre pays. De cette façon, les écrits se présentent avec la physionomie et la couleur des siècles où ils furent composés, et c'est, aux yeux des connaisseurs et des savants, un vrai mérite. Enfin ils sont publiés en entier (1), au contraire de la méthode de D. Bouquet. »

Le premier volume de la *Bibliothèque historique* vit le jour en 1850, à peine trois années après l'adoption du projet par la Société.

Nous ne pouvons pas longtemps nous arrêter sur ce volume qui renferme tous les documents historiques connus sur notre contrée antérieurement au x<sup>e</sup> siècle. Il est à la disposition de chacun de vous. M. Duru, en le publiant, a rendu un véritable service aux travailleurs qui étaient obligés de se livrer auparavant à de longues et pénibles recherches pour trouver les documents dont ils avaient besoin (2).

Toutefois des critiques ont été faites à l'œuvre de M. Duru.

(1) Il faut ajouter, pour être exact, que les textes des auteurs romains des premiers siècles ne comprennent que les portions relatives à nos pays.

(2) Liste des principaux Documents publiés dans le t. I de la *Bibliothèque historique* :

Auteurs anciens : Polybe, César, Diodore de Sicile, etc. — Ins-

On y objecta qu'il publiait sur des pièces imprimées et non sur les originaux. On y a relevé des erreurs de texte, des lacunes. A cela il n'y a rien à dire, sinon que le tort en était à la situation. M. Duru, tout zélé qu'il fût pour la science historique, n'était pas un de ces érudits comme les de Wailly, les Léopold Delisle, par exemple, qui sont maîtres des sources à Paris, et peuvent y puiser à pleines mains. Il devait donc arriver ici, quelquefois, que les textes mis à la disposition de l'éditeur seraient un peu défectueux. Il n'était pas à même d'y porter le seul remède possible, celui de les collationner sur les originaux, et il passait outre. Les érudits s'en plaindront avec raison; cependant il n'y a guère que la précision paléographique qui laisse à désirer. Les faits sont exacts. Et M. Duru avait même eu la bonne fortune, pour plusieurs de ses textes, d'obtenir du savant et regretté M. L. de Bastard des notes de variantes recueillies par celui-ci sur les manuscrits de Paris et du Vatican, et M. Duru, avec sa sagacité naturelle, a su parfaitement utiliser ces matériaux dans les deux volumes de la *Bibliothèque*.

criptions antiques et médailles trouvées dans le pays. — Légendes de saint Savinien et de saint Potencien et de saint Pélerin. — Carte de Peutinger et Notice des Dignités de l'Empire. — Constance, vie de saint Germain. — Concile d'Auxerre, au vi<sup>e</sup> siècle. — Grégoire de Tours (extraits). — Actes de saint Pélerin. — Etienne Africain, vie de saint Amatre. — Médailles mérovingiennes. — Jonas, vie de saint Vulfran. — Extraits de Bède et d'Alcuin. — Chronique de Sainte-Colombe de Sens. — Capitulaires de Magnus, extraits de Frotaire. — Vie de saint Loup. — Révélations d'Audrade. — Extraits de Nithard. — Lettres de Loup de Ferrières. — Concile de Savonnière. — Gestes des évêques d'Auxerre, par Héric, Alagus et Rainogala; puis par Frodon, Eustache et autres auteurs anonymes.

Les critiques dont le 1<sup>er</sup> volume de la *Bibliothèque historique* avait été l'objet, n'avaient donc qu'une importance relative, et elles ne purent faire dévier M. Duru de son plan de travail. D'ailleurs, il ne changeait pas facilement d'allures, et il aimait à marcher seul et indépendant. Cependant, toutes les fois que M. Duru a eu un manuscrit original à sa disposition, il en a publié le texte; nous avons eu le plaisir de lui aider, dans ces cas, à en collationner les épreuves.

Nous ne quitterons pas le tome 1<sup>er</sup> de la *Bibliothèque* sans parler du Discours d'introduction qui le précède. M. Duru y a mis là toute sa puissance de composition. La forme en est châtiée et élégante, et prend une allure académique. Le sujet roule naturellement sur l'étude de l'histoire en général, sur son but et sa nécessité. L'histoire locale partage ces avantages, et depuis longtemps M. Duru rêvait au moyen de réaliser ce grand projet de publication des documents historiques du pays, lorsque la création de la Société des sciences de l'Yonne est venue le lui faciliter.

Il énumère ensuite tous les éléments de son premier volume, et ils sont nombreux et variés. On doit ainsi, répétons-le, à M. Duru, une riche collection, coordonnée avec sagacité. Chaque texte est accompagné d'une bibliographie fort instructive sur les origines de l'œuvre, sur les manuscrits qui la contiennent, les variantes diverses des manuscrits et du texte publié.

A peine le premier volume de la *Bibliothèque historique* avait-il paru, que M. Duru préparait le second, qu'il ne tarda pas à publier en 1852, grâce au concours complet de la Société. Ce volume ne contient qu'un nombre de textes limité, mais ils sont importants pour l'histoire de nos pays, depuis le ix<sup>e</sup> jusqu'au xii<sup>e</sup> siècle. Les écrivains les plus renommés de